



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R

M

L



22031587

**Déposé au greffe du
Tribunal de l'entreprise de Liège,
Division Arlon, le 28.02.2022**

Greffe

N° d'entreprise : 0420 385 825

Nom

(en entier) : **GENERALTOUR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Grand-Rue, 46 à 6700 ARLON****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

(Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09.02.2022)

L'assemblée décide à l'unanimité :

- de transférer le siège social Route de Tilice, 15 à 4041 MILMORT (HERSTAL) à compter de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Francis DEGODENNE
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).